



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DEPARTEMENT RH DE LA DRS
Etablissement Angers-Paris

Angers, le 8 janvier 2021

Suivi par : **Marine Agostini – Célia Barbot**
02 41 05 20 30
marine.agostini@caissedesdepots.fr

Relevé d'observations des OS lors du groupe préparatoire du 7 janvier 2021 en vue du CSSCTLA du 14 janvier 2021 et du CLUA du 21 janvier 2021

Participants au groupe de travail préparatoire :

Représentants syndicaux :

CGT : L. Glaziou, K. Blanvilain

CFDT: A. Feret, A. Loiseau, E. Vaury

UNSA : E. Dibling, N. Trubert, P. Vincent-Lasbats

Représentants de l'administration :

H Gerbet, A.M. Granic, V. Auffret, A Bacchi, F. Bereau, X. Pillot, B Doucet, S. Remaud, S. Baulu, Ph Robert, C. Barbot, M Agostini

J.L. Barsottini, A. Cartron, F. Barbey pour présentation du dossier « Mutualisation des activités employeurs... »

H. Gerbet ouvre la séance à 9h

Observations OS sur les ODJ :

- ODJ CLUA : demande de point sur la NBI (bilan et focus sur la nouvelle doctrine et attributions de la nouvelle NBI) et aussi sur l'impact NBI PVO avec la réorganisation DPS

Programmé au CLUA du 27.05.21 en point en tant que tel.

- Présentation évolution d'organisation de la DRS : qui sera présent avec H Gerbet pour évoquer les périmètres hors DRSAP du dossier ?

H Gerbet répond qu'elle assurera une présentation globale du dossier en réalisant un focus sur les impacts locaux angevins. La future DSC très impactée sera également présente ainsi que la RH.

- Points divers : souhait d'avoir un focus sur Metz, avec perte de 6 ETP (passe de 25 à 19).

H Gerbet est d'accord pour évoquer ce point mais ne peut cependant être traité en instance. Voir si en point informel (point de quinzaine OS ou autre modalité à définir).

H Gerbet informe que la CGT a demandé d'inviter à titre d'expert, Stéphane Boutin au CSSCTLA du 14.01.21 sur le point « Mutualisation des activités employeurs... »

Demande de l'UNSA parvenue le 08/01 d'inviter à titre d'expert, Valérie Anso au CSSCTLA du 14/01 et au CLUA du 21/01, sur les deux points : « Evolution d'organisation de la DRS – impact local » et « Mutualisation des activités employeurs... »

Les PV CSSCTLA 02.11 et CLUA 03.11 ont été signés, il est proposé de les soumettre à l'avis des OS pour les instances à venir avec actualisation des ordres du jour.

Retour des visites CSSCTLA :

- 24.09.20 (2^{ème} et 3^{ème} A LG, PAV, PAP, DCPC) : porter attention à l'emplacement des salles de réunion dans le futur projet (localisation d'équipes à proximité, isolation phonique). Remarque le nombre d'objets inutilisés qui s'entassent. Dès lors qu'il y a des déménagements, être vigilant sur ce point pour que ce soit retiré.
B. Doucet indique que le service logistique passera dans les services pour récupérer lesdits matériels.
Le service RH indique que des visites sont d'ores et déjà organisées lors des accueils des nouveaux arrivants. Les OS le confirment mais demandent ce qui se passe pour les agents concernés par des déménagements et qui ne connaissent pas le site RLG ou Quatuor. Il faudrait avoir une procédure en ce sens. Le service RH propose que cela soit à la main des managers des agents concernés.
- 15.10.20 (4^{ème} A LG, RDC) : P Robert précise que l'observation 10 ne devrait pas être en bleu, c'est une erreur.
OS demandent quels sont les rappels pour les incivilités ? *HG prend le point, elle rappelle néanmoins traiter ce point via des flash-info et en intervention orale en Comité de site. Pour ce qui concerne l'organisation au travail au sein de PAM200, une réflexion est en cours au niveau de la DMOS.*
29.10.20 (1^{er} A LG, pavillon Ass Soc, entresol A) : préciser le lieu qui sera proposé à l'Assistante Sociale. Les OS demandent de créer une liste de diffusion pour que tous agents soient informés sur site, qu'importe la direction d'appartenance.
H Gerbet répond qu'une liste de diffusion comprend l'ensemble du bassin angevin, mais une vérification pourrait être réalisée (demande OS pour les Assistantes sociales).
- 19.11.20 (Q1 +5+6 Q2 +5 +7 +8) : *le service logistique va regarder pour les plexiglass au 5^{ème} étage de Quatuor.*
- 23.11.20 : RAS espaces intérimaires
- 24.11.20 Cholet intérimaires : principal souci, nettoyage sanitaires communs. Il faut suivre l'observation 5 (dde OS, ne plus la mettre en bleu). *Le service Logistique va rédiger une mise en demeure à la société de prestations.*
- 26.11.20 : *situation du centre d'appels bien identifiée par la Direction. Une meilleure adéquation charges-ressources est recherchée (arrivée de RSC notamment).*
- Calendrier des visites 2021 : Observation sur le report en fin d'année 2021 de la visite triennale du site de Cholet. Souhait qu'elle soit replacée plus tôt dans le calendrier. *Mais, nous devons attendre comment va évoluer les contraintes liées à la crise sanitaire.*

Evolution d'organisation de la DRS :

- Demande d'éclairage sur l'avenir de l'unité PAR350 ?
- Demande d'attention sur la façon dont sont avisés les agents concernés, notamment à la DRC.
- Besoin de planification pour les prochaines étapes à venir.
Sera inscrit, notamment pour la DSC dès le mois de juin 2021.
- Pour la Gouvernance, au niveau des postes à pourvoir, inquiétude. Demande correction en page 5.
Le document sera harmonisé pour évoquer la DPS et non la DRS.
- Quid de l'organisation des EPA ?
Le collaborateur qui change de SHD sans changement de poste (manager actuel qui fait le bilan et les objectifs seront fixés avec le nouveau manager)

Et changement de SHD et de poste au 01.03.21 : deux périodes d'objectifs de janvier à février et une 2^{ème} à compter de mars

- Quelles conséquences sur les équipes RH angevines ?
La Rh de proximité le sera pour tous les collaborateurs DRS du site, en cours de précisions. Sera bouclé courant 2021.
Pour la matrice des risques, travail en cours sur la transposition dans le document unique.
- Besoin de précisions sur les groupes de travail. Disposer d'un calendrier prévisionnel avec les OS et les équipes notamment pour la future DSC. Quid du groupe de travail spécifique pour les EIS et de programmation de retour vers les instances.
- Quid prestation ergonomie (page 26) ; Il convient de s'appuyer sur cette étude et d'avoir une restitution, le groupe RPS devra tenir compte des conclusions de la prestation. Quelles sont les prévisions d'intervention de l'ergonome ?

- Avoir un tableau des changements (hiérarchique et/ou activité) pour chaque personne, pour les accompagnements réalisés. Quid des fiches de postes, harmonisation NBI/PVO ?
Pour NBI/PVO, sera traité au cas par cas.
Il n'est pas envisagé de transmettre les fiches de postes.
Les Points de quinzaine OS pourraient permettre de faire des retours sur l'avancée du projet DPS, groupe RPS travaillant sur ce sujet
- AMG précise pour la DSC : Réunion d'information prévue au niveau des équipes métiers de la DRC le 14.01.21 après-midi (Bdx réalisé pour les managers, puis Angers ce jour pour les managers le 07.01.21).
- FIPH ? Questionnement en cours pour éventuel regroupement de plusieurs fonds. Continuera d'être réalisé par téléphone via le SVI (plus de conseiller) et également par le courriel (mis en place depuis le 01.01.21)
- Déclinaison de tous les groupes de travail à venir (demandé à AMG)
- Ph. Joyeux localisé à Bordeaux aura-t-il un adjoint sur Angers ? *cela n'est pas prévu*
- Avoir une visibilité sur les déménagements. *La Direction invite B Doucet à préparer des éléments relatifs aux locaux impactés par la réorganisation*
- Avoir la définition d'un pôle/département/service
- Insérer un glossaire pour explication des acronymes utilisés (DPS, DSC) et faciliter ainsi la compréhension de la note

Mutualisation des activités employeurs :

- Slide 17 : 6 ETP immatriculation Ircantec. Demande de précisions. *L'activité équivalente à 6 ETP est transférée. Seule l'activité est transférée à Bdx. Les 6 postes budgétaires restent à Angers.*
- Question sur le numéro unique, c'est la DSC qui va gérer ? *La Direction le confirme, ce numéro existe déjà, il sera enrichi, il conservera la fonction de réponses de 1^{er} niveau. Dès le transfert au niveau 2, sera transféré à Bdx ou Angers selon le portefeuille sollicité.*
- *Est-ce la DRC qui va récupérer la hotline, Angers renvoie habituellement sur Bordeaux ? La Direction va regarder le point, ce serait seulement spécifique aux questions sur la MOA.*
- Impact sur 136 collaborateurs : avis demandé sur Angers mais concerne 2 établissements, pourquoi non soumis au niveau EP ? Si les votes sont différents, que se passe-t-il ?
Le projet est partie intégrante de la note sur la réorganisation de la DRS soumise pour avis devant le CUEP du 18 décembre 2020.
- Demande de groupe de travail commun Angers/Bdx, en parallélisme de forme pour la DPS. Souhait d'avoir l'info avant l'instance à venir.
La Direction note le point.
- Evoque l'inquiétude sur la répartition des portefeuilles pour les agents. Unité recouvrement va-t-elle récupérer davantage d'activité ? activité spécifique, pourquoi perdre l'expertise de



l'immatriculation et pourquoi récupérer une activité bordelaise. Quid du traitement des cotisations rétro actives CNRACL? En quoi consiste cette activité ?

Dans le cadre du projet, c'est l'activité actuelle qui se répartit différemment. Pas d'activité supplémentaire. La répartition des portefeuilles n'est pas encore définie, encore à l'étude. Pour le traitement des cotisations rétro actives CNRACL, l'unité immatriculation s'en occupera ; expliqué page 39.